

10 Février 2021

Guinée : Répression des manifestations pré-électorales en 2015

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1.	Contexte politique	3
2.	Violences policières	3
2.1.	Utilisation d'armes à feu	4
2.2.	Agressions physiques	5
2.3.	Arrestations	5
2.4.	Détention et corruption	6
3.	La loi sur le maintien de l'ordre public.....	6
	Bibliographie	7

Résumé : En 2015, de violents affrontements ont opposé pendant plusieurs semaines des partisans de l'opposition aux forces de sécurité à quelques mois de l'élection présidentielle. Ces manifestations, jugées illégales par les autorités, ont été violemment réprimées par les forces de sécurité faisant plusieurs victimes. Une loi controversée a été adoptée par l'Assemblée nationale le 2 juin 2015, qui définit les circonstances dans lesquelles la force peut être utilisée afin de maintenir l'ordre lors de manifestations.

Abstract : In 2015, violent clashes occurred during several weeks between opposition supporters and the security forces a few months before the presidential election. The demonstrations, considered as illegal by the authorities, were violently repressed by the security forces, and caused several casualties. A controversial law was passed by the National Assembly on 2 June 2015. It defines the circumstances under which force can be used to maintain order in demonstrations.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Contexte politique

Les manifestations ont débuté suite à un désaccord sur le calendrier électoral entre le parti au pouvoir d'Alpha Condé, le Rassemblement pour la Guinée (RPG Arc-en-ciel), et les partis de l'opposition.¹

Les élections locales initialement prévues en 2014 ont été reportées en 2016 en raison de l'épidémie d'Ebola qui sévissait dans le pays à cette période, puis se sont finalement déroulées en 2018.²

En mars 2015, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annoncé la tenue du premier tour de l'élection présidentielle prévu le 11 octobre 2015 alors qu'un accord du 3 juillet 2013 stipulait que les élections communales devaient se dérouler avant le scrutin présidentiel³. L'annexe de cet accord mentionnant ces dispositions n'avait pas été signée par le parti au pouvoir qui en a contesté la validité.⁴

L'opposition a dénoncé le maintien de ce calendrier électoral qui, selon elle, visait à influencer les votes des électeurs en faveur du parti RPG Arc-en-Ciel, dans la mesure où les délégations spéciales chargées de la gestion des conseils locaux et régionaux sont nommées par le gouvernement.⁵

En réponse à la CENI, Cellou Dallein Diallo, leader du parti d'opposition de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), a retiré ses 49 représentants de l'Assemblée Nationale le 18 mars 2015.⁶ Il a également réclamé un redécoupage électoral, une composition paritaire de la CENI, une nouvelle organisation de la Cour constitutionnelle, et la neutralité des préfets et des gouverneurs.⁷

Des appels à manifestation de l'opposition ont été lancés afin de protester contre la non-application de l'accord du 3 juillet 2013.⁸ Ces manifestations, pour la plupart non déclarées aux autorités, se sont déroulées principalement en avril et en mai 2015⁹. Elles ont été violemment réprimées par les forces de sécurité selon plusieurs ONG.

2. Violences policières

Le rapport mondial 2016 de l'ONG *Human Rights Watch* (HRW) indique que les membres des forces de sécurité ont été impliqués dans de nombreux incidents ayant causé la mort de plusieurs civils et fait plusieurs blessés lors de ces manifestations.¹⁰

Cette même source souligne que les forces de sécurité ont également été impliquées dans « plusieurs actes d'extorsion, de pots-de-vin, de vol et de banditisme et dans certains cas de torture et de viol.¹¹ » Certains agents ont aussi eu recours à des insultes ethniques contre les manifestants de l'opposition.¹²

Des rapports des ONG *Human Rights Watch* et *Amnesty international* (AI) ont documenté les violences policières survenues lors de ces manifestations. Elles ont recensé, de façon non exhaustive, plusieurs cas de violences électorales survenues entre avril et octobre 2015, ainsi que les plaintes déposées par les victimes et leurs familles.¹³

¹ Union Européenne Mission d'observation électorale (MOE EU), 02/2016, [url](#) ; Jeune Afrique, 14/04/2015, [url](#)

² BBC, 20/04/2015, [url](#) ; MOE EU, 02/2016, [url](#)

³ Radio France Internationale (RFI), 04/07/2013, [url](#)

⁴ Jeune Afrique, 14/04/2015, [url](#)

⁵ Jeune Afrique, 14/04/2015, [url](#) ; Human Rights watch, 30/07/2015, [url](#)

⁶ Human Rights watch, 30/07/2015, [url](#)

⁷ Jeune Afrique, 14/04/2015, [url](#) ; VOA Afrique, « Répression d'une manifestation de l'opposition », 07/01/2015, [url](#)

⁸ Jeune Afrique, 14/04/2015, [url](#)

⁹ Human Rights watch, 30/07/2015, [url](#) ; Guinée Matin, 24/04/2015, [url](#) ; MOE EU, 02/2016, [url](#)

¹⁰ Human Rights Watch (HRW), 01/2016, [url](#)

¹¹ HRW, 01/2016, [url](#)

¹² HRW, 30/07/2015, [url](#) ; Freedom House, 14/07/2016, [url](#)

¹³ Amnesty International (AI), 04/10/2016, [url](#)

2.1. Utilisation d'armes à feu

HRW et AI ont dénoncé l'utilisation excessive de la force létale par les forces de sécurité au cours de leurs interventions dans les manifestations pré-électorales.¹⁴

Des témoignages recueillis par HRW rapportent que les forces de sécurité se sont déployées essentiellement dans des quartiers des partisans de l'opposition¹⁵ afin de prévenir tout rassemblement de masse.¹⁶ Ces mêmes sources affirment que « les forces de sécurité ont utilisé des gaz lacrymogènes pour empêcher les leaders de l'opposition de quitter leur domicile ou le siège de leur parti ».¹⁷

Selon les dossiers médicaux consultés par HRW et d'autres témoignages, les forces de sécurité ont utilisé des armes à feu, y compris des AK-47, des G3 et des pistolets. Toutefois, le Directeur général de la police a affirmé à l'ONG qu'il était interdit aux policiers de disposer ou d'utiliser des armes à feu lors d'interventions dans les manifestations.¹⁸

Cellou Dalein Diallo a expliqué que « le président Alpha Condé avait donné des instructions fermes à ses forces de l'ordre de réprimer la manifestation qu'il considère comme illégale (...) » lorsque celle-ci n'est pas déclarée.¹⁹

Des policiers ont admis auprès d'AI « que la force peut être utilisée à tout moment. Même une fois le rassemblement dispersé, les policiers peuvent continuer à poursuivre des manifestants, en travaillant en collaboration avec des patrouilles mobiles pour les pourchasser dans leur quartier et leur maison. »²⁰

Des professionnels de la santé interrogés par AI ont indiqué avoir recensé au moins 38 personnes blessées par balles lors des manifestations à Conakry entre avril et mai 2015 dont certaines sont décédées dès suite de leurs blessures.²¹

- 3 personnes ont été blessées par balle le 7 janvier 2015 dans le quartier de Hamdalaye au cours d'affrontements avec les forces de sécurité.²²
- Le 13 avril 2015, un jeune restaurateur Thierno Souleymane Bah, aurait été tué par un gendarme en marge d'une manifestation à Conakry dans le quartier de Hamdallaye, ce que réfute le gouvernement.²³

Des journalistes qui couvraient cet événement ont rapporté à AI que des affrontements ont eu lieu entre manifestants et forces de sécurité à Hamdallaye et que des agents qui se trouvaient dans le quartier voisin de Ratoma étaient munis d'armes à feu.²⁴

- Le 14 avril 2015, une jeune fille a été blessée par balle à son domicile alors que des agents de sécurité tiraient à balles réelles à bord de leur véhicule.²⁵
- Le 7 mai 2015, un passant a été tué lors d'une intervention de la gendarmerie à Ratoma.²⁶

¹⁴ HRW, 30/072015, [url](#)

¹⁵ NDLR : les quartiers de Hamdallaye, Coza, Bambéto, Cimenterie-Sonfonnia, Matam, Wanindra et Koloma.

¹⁶ HRW, 30/072015, [url](#)

¹⁷ HRW, 30/072015, [url](#) ; AI, 01/09/2015, [url](#)

¹⁸ HRW, 30/072015, [url](#)

¹⁹ HRW, 14/04/2015, [url](#) ; HRW, 01/09/2015, [url](#)

²⁰ AI, 01/09/2015, [url](#)

²¹ AI, 01/09/2015, [url](#)

²² Jeune Afrique, 08/01/2015, [url](#) ; Voa Afrique, 07/01/2015, [url](#)

²³ Africaguinée.com, 22/04/2015, [url](#) ; HRW, 30/072015, [url](#)

²⁴ AI, 01/09/2015, [url](#)

²⁵ AI, 01/09/2015, [url](#)

²⁶ AI, 01/09/2015, [url](#)

2.2. Agressions physiques

Des journalistes qui récoltaient des témoignages et des informations sur les violences policières, ont été agressés par les forces de sécurité qui ont proféré des menaces de mort à leur rencontre.²⁷ La mobilisation de plusieurs organisations locales qui s'en est suivie, a conduit le ministère de la Sécurité et de la Protection civile à annoncer, dès le lendemain, des mesures disciplinaires contre deux des policiers impliqués.²⁸

Des témoignages recueillis par HRW indiquent qu'une trentaine de témoins auraient été victimes de violences physiques et sexuelles par les forces de sécurité.²⁹ Ces victimes affirment avoir « été giflées, frappées à coups de pied, fouettées, matraquées et battues à coups de crosses de fusil, de pierres et de bâtons et, dans un cas, à coups de couteau » en pleine rue.³⁰

Plusieurs témoignages ont attesté que des manifestants auraient également été victimes de jets des pierres après que les policiers aient épuisé leurs gaz lacrymogènes.³¹

La plupart des victimes étaient des manifestants des partis d'opposition, de l'UFDG et de l'Union des Forces républicaines (UFR).³² Certains civils ont été agressés chez eux ou lorsqu'ils se rendaient au travail, au marché ou à l'école.³³

Des médecins ont rapporté à HRW que des nourrissons et des enfants ont été victimes d'asphyxie due aux gaz lacrymogènes lancés par les forces de sécurité dans les maisons ou dans certains quartiers ainsi que la cour d'une mosquée.³⁴

- Une étudiante a été agressée par un gendarme qui lui a entaillé un « X » sur le bras après l'avoir volée.³⁵
- Un policier a cassé la main d'une dirigeante de l'UFR qui se trouvait en tête du cortège d'une manifestation après l'avoir piétinée.³⁶
- Un journaliste a été violemment agressé par plusieurs policiers dans le quartier de Coza.³⁷
- Le 14 avril, une femme a été arrêtée puis violée par un groupe de gendarmes dans un bâtiment. Elle aurait reçu des menaces de morts afin qu'elle ne signale pas ce viol.³⁸

2.3. Arrestations

Des jeunes ont été arrêtés par la Compagnie mobile d'intervention et de sécurité (CMIS) de Bambéto suite à leur participation présumée aux manifestations des 13 et 14 avril 2015. Plusieurs parents qui étaient à la recherche de leurs enfants ont dû payer des sommes réclamées par les agents pour obtenir ou négocier leur libération.³⁹

Plusieurs membres d'une famille ont affirmé que des membres de la CMIS ont procédé à une violente arrestation de leur enfant à leur domicile. Les membres de cette même famille et le jeune détenu ont été violemment agressés par ces mêmes agents.⁴⁰

²⁷ AI, 01/09/2015, [url](#)

²⁸ AI, 01/09/2015, [url](#)

²⁹ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³⁰ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³¹ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³² HRW, 30/07/2015, [url](#)

³³ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³⁴ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³⁵ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³⁶ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³⁷ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³⁸ HRW, 30/07/2015, [url](#)

³⁹ Guinée Matin, 16/04/2015, [url](#)

⁴⁰ HRW, 30/07/2015, [url](#)

Le 5 mai 2015, une trentaine de personnes, dont des mineurs âgés entre 11 et 13 ans, ont été arrêtées dans leur cour, dans leur atelier ou leur salon.⁴¹

La plupart des enfants ont été relaxés le même jour, alors qu'une vingtaine de jeunes ont été déférés au Parquet du tribunal de première instance de Conakry 2.⁴²

2.4. Détention et corruption

Selon HRW, des partisans de l'opposition ont été battus lors de leur détention. Des membres du personnel judiciaire ont affirmé que plusieurs « personnes déférées devant le tribunal étaient couvertes de sang ou avaient des blessures visibles ».⁴³

Des agents de sécurité et du personnel judiciaire ont réclamé à des détenus le versement de gratifications allant de 100 000 francs guinéen (8,24 euros) à 1 million de francs guinéens (82,4 euros) en échange de leur libération.⁴⁴

Des parents ont négocié de meilleures conditions de détention ou la libération de leurs enfants.⁴⁵

Un homme a affirmé à HRW avoir « payé une première fois des policiers pour qu'ils apportent de la nourriture et des médicaments à son fils qui avait été sévèrement battu par des policiers avant d'être détenu dans un poste de la CMIS. Trois jours plus tard, il a dû payer 500 000 francs guinéens [40,21 euros] pour garantir la libération de son fils. »

3. La loi sur le maintien de l'ordre public

Une nouvelle loi⁴⁶ sur le maintien de l'ordre public a été adoptée le 2 juin 2015. Elle vise à encadrer le recours à la force et aux armes à feu par les forces de sécurité guinéennes et à limiter les violences liées aux élections.⁴⁷

Pour AI, les dispositions prévues par cette loi pourraient restreindre le droit de réunion pacifique.⁴⁸

Le ministre de l'Intérieur, Mahmoud Cissé, a affirmé que cette loi serait « appliquée dans toute sa rigueur envers ceux qui se rendraient coupables de toute violation que ce soit » afin que l'élection présidentielle se déroule dans les meilleures conditions.⁴⁹

Toutefois, de violents incidents post électoraux ont éclaté en octobre 2015 entre les forces de sécurité, des militants de RPG Arc-en-ciel et de l'UFDG provoquant la mort de treize personnes et plus d'une centaine de blessés à Conakry, Koundara, N'Zérékoré, Mamou, et Banankoro. Ces violences se sont soldées par l'arrestation de 35 personnes, majoritairement des cadres et militants de l'UFDG qui ont été transférés, par la suite, à la prison de Boké.⁵⁰

Le rapport annuel 2016 d'HRW reconnaît les efforts réalisés pour que les juges d'instruction progressent dans les enquêtes liées aux atteintes aux droits humains commis par les forces de sécurité.⁵¹ Toutefois, aucun membre de l'armée, de la gendarmerie ou de la police n'avait été inculpé un an après les événements.⁵²

⁴¹ RFI, 06/05/2015, [url](#)

⁴² RFI, 06/05/2015, [url](#)

⁴³ HRW, 30/07/2015, [url](#)

⁴³ HRW, 30/07/2015, [url](#)

⁴⁴ HRW, 30/07/2015, [url](#)

⁴⁵ HRW, 30/07/2015, [url](#)

⁴⁶ République de Guinée, 04/06/2015, [url](#)

⁴⁷ AI, 22/10/2015, [url](#)

⁴⁸ AI, 22/10/2015, [url](#)

⁴⁹ RFI, 06/10/2015, [url](#)

⁵⁰ Union Européenne Mission d'observation électorale (MOE EU), 02/2016, [url](#)

⁵¹ HRW, 01/02/2016, [url](#)

⁵²; AI, 10/10/2016 [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en février 2021.

Organisations intergouvernementales

Union Européenne Mission d'observation électorale (MOE EU), « Election présidentielle - Rapport final, Conakry décembre 2015 », 02/2016,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1348615/1226_1461585037_moeue-guinee-2015-rapport-final-fr.pdf

Institution nationale

République de Guinée, Assemblée Nationale, « Loi portant sur le maintien de l'ordre public en république de Guinée », 04/06/2015,
<https://justiceguinee.gov.gn/wp-content/uploads/2018/10/LOI-009-Maintien-de-lOrdre-Publique-en-Republique-de-Guinee.pdf>

Organisations non gouvernementales

Amnesty International, « Guinée, un an après les violences électorales, justice n'a toujours pas été rendue », 10/10/2016,
<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2016/10/guinea-one-year-on-no-justice-for-election-violence/>

Human Rights Watch , Amnesty International, « Annexe : Cas de violences électorales commis en 2015 », 04/10/2016,
https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/fr_annex_for_president_-_guinea_ai_and_hrw_10-4-16.pdf

Freedom House, « Freedom in the world 2016 Guinea », 14/07/2016,
<https://www.refworld.org/docid/57985a2d11.html>

Human Rights Watch (HRW), « Rapport Mondial 2016 », 01/2016,
<https://www.hrw.org/fr/world-report/2016/country-chapters/284865#05c8d9>

Amnesty International « Guinée : Coups de feu tirés dans le dos de personnes non armées et tabassage à mort pour les forces de sécurité à Conakry », 22/10/2015,
<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2015/10/guineanarmedpeopleshotinbackandbeatentodeathbysecurityforcesinconakry/>

Amnesty International, « Guinée, « Empêcher le recours excessif à la force et respecter le droit à la liberté de réunion pacifique avant et après les élections de 2015 », 01/09/2015,
<https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR2921602015FRENCH.pdf>

Human Rights watch, « Guinée, excès et crimes commis par les forces de sécurité », 30/07/2015,
<https://www.hrw.org/fr/news/2015/07/30/guinee-exces-et-crimes-commis-par-les-forces-de-securite>

Médias

Radio France Internationale (RFI), « Violences en Guinée : appel au calme avant l'élection présidentielle », 06/10/2015,
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20151006-violences-guinee-appel-calme-election-presidentielle-nzerekore-blesses>

Radio France Internationale (RFI), « Manifestations en Guinée : un mort et 26 blessés selon l'opposition », 06/05/2015,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20150506-manifestations-guinee-mort-26-blesses-opposition-alseyni-a%C3%AFssata-diallo>

Guinée Matin, « Manifestation du 23 avril 2015 à Conakry : ces machettes et fusils de guerre... », 24/04/2015,

<https://guineematin.com/2015/04/24/manifestation-du-23-avril-2015-a-conakry-ces-machettes-et-fusils-de-guerre/>

Africaguinée.com, « Violences en Guinée : quelles sont les causes de la mort de Thierno Souleymane Bah », 22/04/2015,

<https://www.africaguinee.com/articles/2015/04/22/violences-en-guinee-quelles-sont-les-causes-de-la-mort-de-thierno-souleymane-bah> ;

BBC, « Manifestations violentes à Conakry », 20/04/2015,

https://www.bbc.com/afrique/region/2015/04/150420_conakry_guinee_manif

Guinée Matin, « CMIS de Bambéto : le marché des prisonniers interpellés lors des manifestations », 16/04/2015,

<https://guineematin.com/2015/04/16/cm-is-de-bambeto-le-marche-des-prisonniers-interpelles-lors-des-manifestations/>

Jeune Afrique, « Guinée, les élections communales d'abord », 14/04/2015,

<https://www.jeuneafrique.com/229418/politique/guin-e-les-lections-communales-d-abord/>

France 24, « Deuxième journée de tension entre opposants et policiers en Guinée », 14/04/2015,

<https://www.france24.com/fr/20150414-opposition-guineenne-guinee-alpha-conde-ufpg-manifestations-violence-interdiction-paralyse-conakry>

Jeune Afrique, « Des manifestants et des gendarmes blessés par balle pendant une manifestation de l'opposition », 08/01/2015,

<https://www.jeuneafrique.com/35726/politique/guin-e-des-manifestants-et-gendarmes-bless-s-par-balle-pendant-une-manifestation-de-l-opposition/>

VOA Afrique, « Répression d'une manifestation de l'opposition », 07/01/2015,

<https://www.voaafrique.com/a/guinee-repression-d-une-manifestation-de-l-opposition/2589048.html>

Radio France International (RFI), « Guinée, le contenu de l'accord en vue des prochaines élections », 04/07/2013,

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130704-guinee-le-contenu-accord-vue-prochaines-elections-alpha-conde>